

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.14.2014

Hydroxyde de sodium, 1,54 N

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Hydroxyde de sodium, 1,54 N

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: SH6257SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Corrosif

Corrosif pour les métaux, catégorie 1
Troubles sévères des yeux, catégorie 1
Corrosion de la peau, catégorie 1A

corrosif oculaire 1.
Corrosion cutanée ,1A.
Corrosif pour métaux 1.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Provoque des lésions oculaires graves.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.
Garder hors de la portée des enfants.
Lire l'étiquette avant l'utilisation.
Conserver uniquement dans le contenant d'origine.
Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.
EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.
Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
EN CAS D'INHALATION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.14.2014

Hydroxyde de sodium, 1,54 N

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.
Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant.
Entreposer dans un endroit fermé à clé.
Éliminer les contenus récipients adéquatement.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 1310-73-2	Hydroxyde de sodium	6.16 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	93.84 %
		Pourcentages par poids

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

Après contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver la zone avec du savon et à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation ou un inconfort persiste.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Agents d'extinction non appropriés:

Dioxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.14.2014

Hydroxyde de sodium, 1,54 N

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques. La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs. Oxydes de sodium.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH.

Informations supplémentaires (précautions):

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection, lorsque possible.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Porter l'équipement de protection. Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé. Use respiratory protective device against the effects of fumes/dust/aerosol. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Collect liquid and dilute with water. Neutralize with dilute acid solutions. Decant water to drain with excess water. Absorb with suitable material. Dispose of remaining solid as normal refuse. Always obey local regulations.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Absorber le déversement pour empêcher les dommages matériels dus à la corrosion du métal. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains après la manipulation. Ne pas mélanger avec des acides. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Entreposer loin d'aliments. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Entreposer avec des matières corrosives.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

1310-73-2, Hydroxyde de sodium, OSHA LEP MPT 2 mg/m³.
1310-73-2, Hydroxyde de sodium, ACGIH VLS MPT : 2 mg/m³.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.14.2014

Hydroxyde de sodium, 1,54 N

Contrôles techniques appropriés:	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques.
Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une protection respiratoire peut s'avérer nécessaire. Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques.
Protection de la peau:	Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de dégradation.
Protection oculaire:	Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.
Mesures générales d'hygiène:	Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non explosif Non explosif
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	14 mm Hg à 20 °C
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	>1
Valeur pH:	13,3	Densité relative:	Environ 1
Point de fusion / congélation:	Environ 0 °C	Solubilités:	Soluble dans l'eau
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Environ 100 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

La solution attaque des métaux tels que l'aluminium, l'étain, le plomb et le zinc. Dégage également de la chaleur en cas d'exposition à des acides. Les solutions aqueuses réagissent violemment avec les acides.

Stabilité chimique:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.14.2014

Hydroxyde de sodium, 1,54 N

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucun(e)

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles, chaleur excessive.

Matériaux incompatibles:

Acides, matières organiques, solvants chlorées, aluminum, phosphore, étain/oxydes d'étain, zinc.

Produits de décomposition dangereux:

oxydes de sodium, hydrogen.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucun(e)

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau:

Lapin : Provoque des brûlures. 1310-73-2.

Dommages/irritations oculaires sévères:

Lapin : Corrosif pour les yeux. 1310-73-2.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité:

Not listed as a carcinogen.: 1310-73-2

Mutagenicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistence et dégradabilité:

Facilement dégradable dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif:

Ne devrait pas former une bio accumulation.

Mobilité dans le sol:

-1.87 (eau).

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Product/containers must not be disposed together with household garbage. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit. Neutraliser

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.14.2014

Hydroxyde de sodium, 1,54 N

avec de l'acide dilué.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1824

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Solution d'hydroxyde de sodium.

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Solution d'hydroxyde de sodium.

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

1310-73-2 Hydroxyde de sodium 1000 lb.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.14.2014

Hydroxyde de sodium, 1,54 N

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque.

L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-0

HMIS: 2-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).